



SÉANCE DU 4 MARS 2024

DELIBERATION n°B-2024-03-010 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 27/02/2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatre mars à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil en Mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

Absents :

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Laurent DE LAUNAY, Sébastien LABORDE, Laurent KERMABON, Stéphanie DUPUY

Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance



JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

APPEL À PROJET "POLITIQUE DE LA VILLE 2024" DE L'ETAT : DEMANDE DE FINANCEMENT POUR DES ANIMATIONS PORTÉES PAR L'"ESPACE JEUNES" DE COUTRAS

Sur proposition de Monsieur Thierry Marty, Vice-président en charge de la jeunesse, des mobilités douces, de l'intermodalité et de la démocratie participative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais,

La Politique de la Ville est conduite par l'Etat dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La Communauté d'Agglomération du Libournais compte un quartier prioritaire, le Quartier du Centre de Coutras, pour lequel La Cali peut se positionner sur l'appel à projets « politique de Ville » porté par l'Etat. Ces financements permettent de soutenir des actions bénéficiant aux habitants de ce territoire et contribuant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville.

Pour 2024, les projets suivants sont positionnés dans le cadre de ce dispositif :

- La reconduction de la « Video Games Week » et de la « semaine de la jeunesse », co-organisées avec la ville de Coutras ;
- Un séjour à la découverte de la région de La Rochelle ;
- Le projet « Follow Me » ;
- Le projet « ateliers numériques ».

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (10 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à :

- répondre à l'appel à projet « Politique de la Ville » lancé par l'Etat en soumettant chacun des projets susvisés au titre de l'année 2024 ;

- signer tous documents afférents à la présente délibération.

Imputation budgétaire : Chapitre 74 - compte 7478 - service gestionnaire et destinataire COOR 3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le
Fait à Libourne le 06 mars 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Hervé ALLOY,
Vice-président,
Secrétaire de séance